



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 17.07.2023

Numéro de publication: BH07-0000003913

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fondation de soutien des Hôpitaux de la Riviera en liquidation

Organisation concernée:

Fondation de soutien des Hôpitaux de la Riviera en liquidation
CHE-110.103.139
c/o: Hôpital Riviera
Boulevard Paderewski 3
1800 Vevey

Contexte:

Par décision du **13 juillet 2023**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a approuvé le transfert de patrimoine de la **Fondation de soutien des Hôpitaux de la Riviera en liquidation**, dont le siège est à **Vevey**, à la **Fondation de soutien de l'Hôpital Riviera-Chablais**, dont le siège est à **Rennaz**. De plus amples informations peuvent être obtenues directement auprès du Conseil de fondation, Route du Vieux-Séquoia 20, 1847 Rennaz. La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Avenue Eugène Rambert 15, 1014 Lausanne.

Décision:

Approbation du contrat de transfert de patrimoine du 13 juillet 2023

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne